

Rythmes scolaires : Arthaz abandonne la demi-journée d'activités

Alors qu'Arthaz Pont-Notre-Dame avait marqué sa différence pour la mise en place des rythmes scolaires avec des activités concentrées le vendredi après-midi, elle est aujourd'hui contrainte de revoir son organisation. A la rentrée prochaine, elle partira sur le modèle des 45 minutes.

C'était un choix revendiqué par le maire d'Arthaz Pont-Notre-Dame, Cyril Pellevat, aujourd'hui sénateur. Alors que sa commune s'apprêtait à mettre en place la fameuse réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014, il avait demandé aux services départementaux de l'Education nationale une dérogation. L' élu souhaitait en effet, à titre expérimental, regrouper les temps d'activités périscolaires (TAP) sur une demi-journée, en l'occurrence le vendredi après-midi, afin de proposer aux enfants des occupations « intéressantes ». Cela lui avait valu un avis, certes consultatif, mais négatif du conseil départemental de l'Education nationale, qui lui avait finalement accordé de déroger à la règle des 45 minutes réparties dans la semaine.

Un an après, le bilan de cette expérimentation n'est pas bon. « Il s'avère que les enfants arrivent le vendredi exténués, absolument pas réceptifs. Les éducateurs retrouvent



A partir de septembre prochain, les écoliers d'Arthaz Pont-Notre-Dame auront des temps d'activité périscolaire répartis en 45 mn le lundi, mardi, jeudi et vendredi en fin de journée.

des élèves intenable », explique Cyril Pellevat. Si le succès des TAP est au rendez-vous (sur les 150 élèves, près de 120 assistent aux activités), le maire souhaite aujourd'hui revoir leur organisation. « J'ai rapidement fait un point d'étape avec notre conseil d'école, avec les parents, les instituteurs et les éducateurs et nous avons décidé de re-

venir au cadre départemental des 45 minutes », précise le premier édile.

« Au moins pire »

Arthaz Pont-Notre-Dame rentre donc dans le rang et ce n'est pas exactement pour plaire à son maire. « Je continue de penser que la

demi-journée était la meilleure solution même si le vendredi ne semblait pas adapté. On essaiera de faire au moins pire pour la rentrée prochaine. »

Cyril Pellevat s'inquiète en effet de la possibilité de proposer des activités enrichissantes pour les enfants, en 45 minutes. « Le temps de s'installer, il restera 30 minutes.



Cela va vite se transformer en garde-rie et je le déplore. On ne pourra pas faire de miracle », insiste-t-il.

La municipalité devrait continuer à travailler avec les associations de foot et de tennis qui assureraient déjà cette année une partie des TAP. Des cours de cuisine pourraient aussi être proposés. Mais le maire juge cette réforme

« catastrophique ». « On n'apporte rien à l'enfant ». Il souligne aussi le coût pour des petites communes rurales comme Arthaz. Cette année, avec l'achat de matériel complémentaire pour occuper les enfants, la mairie a en effet vu passer le budget dédié aux rythmes scolaires de 25 000 à 35 000 euros.

JULIA CHIVET